

RISQUE PLOMB : PREVENIR ET MAITRISER - ENCADREMENT

Cette formation s'adresse au personnel d'encadrement devant organiser un chantier exposé au risque plomb. Elle traite des causes, des dispositifs de prévention et modes opératoires applicables.

Objectifs opérationnels

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération
- Déterminer les dispositifs de protection applicables par les intervenants de chantier en fonction des situations de travail et du mode

Public Concerné

- Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics
- Personnels d'encadrement d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Principales sources de pollution

- Plomb - minéral et métal

Déterminer l'origine du risque

- Sources de la pollution au plomb

Causes et pathologies dues au plomb

- Formes et voies d'intoxication
- Effets immédiats et différés de l'intoxication au plomb

Prévention médicale, surveillance métrio-biologique

- Reconnaissance des maladies professionnelles
- Surveillance médicale

Equipements de protection individuelle

- Procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Enjeux juridiques associés au risque plomb

Diagnostique plomb

- Identifier les types de diagnostics
- Exploiter les informations d'un diagnostic

Organiser les Interventions en présence de plomb

- Méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur HSE ou préventeur santé sécurité au travail.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com